

Département
COTES D'ARMOR

Commune
SAINT HELEN

Arrondissement
DINAN

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 20 JUIN 2019

L'an deux mil dix neuf, le vingt juin, à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de SAINT-HELEN légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Mr Pascal PERRIN, Maire.

Présents : Mmes Gwénaëlle MARTIN – Pascale MOUSSET – Cathelyne KERSSIES – Monique TREHEL – Solène DEVAUX - MM. Pascal PERRIN - Pascal LORRE - Serge RIVIERE – Olivier TREHEL – Olivier BOIXIERE – Alain BRIOT - Pascal BOURSICOT –

Absente excusée : Mme Martine BUGEAUD (procuration à Mr Pascale MOUSSET)
Mr Antoine DECONCHY (procuration à Mr Pascal BOURSICOT)

Absent : Mr Johnny LEPERE

Secrétaire de séance : Mme Gwénaëlle MARTIN

DÉLIBÉRATION : 2019-05-02

OBJET : PLU PLESDER

Par délibération en date du 26 avril 2019, le Conseil Communautaire de Bretagne Romantique a arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de PLESDER.

Conformément aux dispositions de l'article L153-16 du Code de l'Urbanisme, le PLU arrêté est transmis aux personnes publiques qui disposent d'un délai de 3 mois pour faire valoir leurs observations.

Aussi et après avoir pris connaissance du dossier, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents émet un avis favorable au projet.

Copie certifiée conforme

Le Maire,

Pascal PERRIN

